



Municipalité de Sainte-Claire

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

À tous les contribuables intéressés de la Municipalité de Sainte-Claire;

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier adjoint, que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous utilisateurs desservis par le réseau d'eau potable de la municipalité peuvent se procurer ledit bilan au bureau de la municipalité, sis au 135 rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

FAIT ET DONNÉ à Sainte-Claire, ce 11^e jour de février 2022.

M. Simon Roy, DMA, OMBE
Directeur général adjoint